



CERTIFICAT MÉDICAL - SAISON 2022/2023 JOUEUR(SE) / DIRIGEANT(E) / ÉDUCATEUR(RICE)

Date de l'examen :

Je soussigné, Docteur, certifie que le
bénéficiaire, certifié ci-dessous,

POUR LES JOUEURS(SES) :

- Présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique du football en compétition,
- Présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique du football en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ¹⁾.

POUR LES DIRIGEANTS(ES) :

- Présente l'absence de contre-indication médicale à l'arbitrage occasionnel.

POUR LES ÉDUCATEURS(RICES) :

- Présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique et l'encadrement du football,
- Présente l'absence de contre-indication médicale à l'arbitrage occasionnel.

Bénéficiaire (nom, prénom) :

Signature et cachet ^{1) R}

^{1) Cf. article 10}

^{2) Régime des dérogations}

^{3) Le cachet doit être encre ou talon (papier non adhésif)}